



Pièces à joindre au dossier d'inscription au permis de conduire B :

Pour une 1^{ère} inscription :

- Une photo d'identité aux normes et en couleur **numérisée** (dans les photomatons ou photographe certifié ANTS) cf liste jointe
- Une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du titre de séjour en cours de validité
- Une photocopie de la carte d'identité du père ou de la mère recto-verso (pour les mineurs) avec une attestation autorisant le candidat à passer son permis de conduire
- Une photocopie de la journée défense citoyenne JDC ou la convocation (si perte du document ou journée non effectuée, se rapprocher du service de Nice au 04.93.62.78.68. ou sur le site <https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-nice>), pour les filles nées après 1992 et pour les garçons nés après 1989
 - Pour les mineurs, se rapprocher de la mairie pour se recenser et demander la convocation
- Un justificatif de domicile **non manuscrite et datant de moins de 6 mois** (EDF, téléphone, impôts...) au nom du demandeur ou de l'hébergeant (e) et dans ce cas, fournir en plus ces documents :
 - Une photocopie de la carte d'identité recto-verso de la personne hébergeant le demandeur
 - Une attestation d'hébergement
- si vous êtes né après 1987, l'ASSR de second niveau ou l'ASR, ou à défaut (en cas de perte par exemple) une déclaration sur l'honneur , obligatoire seulement pour éditer le permis après obtention de la pratique .

Candidat ayant été déjà inscrit en auto-école :

- Le document Cerfa 02